

ASSEMBLÉE NATIONALE

17 novembre 2015

NOUVELLE ORIENTATION SYSTÈME DE RETRAITES - (N° 3144)

Tombé

AMENDEMENT

N° AS7

présenté par
M. Benoit, rapporteur

ARTICLE 2

À l'alinéa 2, supprimer le mot :

« dix-huit ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Le présent amendement vise à corriger une référence à "18" régimes spéciaux de façon à ce que la mesure d'alignement progressif des règles des régimes spéciaux sur celles du régime général des salariés du secteur privé concerne l'ensemble des régimes spéciaux, et non 18 d'entre eux.